FAVJ, du 16 mars 1939

A propos de Samuel-Olivier MEYLAN

Un fin connaisseur en tout ce qui concerne le développement de l'industrie horlogère au Pays Romand, M. Marius Fallet, du Locle, écrivait, il y a juste dix ans :

« L'opuscule de M. Marcel Piguet a grandement besoin d'être rectifié et augmenté. C'est ce que m'apprennent des documents puisés à diverses sources.

Je possède sur les horlogers et l'horlogerie de la Vallée une foule de renseignements recueillis au dehors, car l'exode des artisans du haut vallon fut considérable. On les retrouve un peu partout : dans les villes vaudoises, à Genève, à Berne, au Pays de Neuchâtel et ailleurs.

J'ai promis à ce sujet une étude à la « *Revue historique vaudoise* ». J'espère bien la livrer au cours de cet été (1929).

Ce travail, attendu avec un intérêt palpitant, ne fut jamais mené à chef.

Qu'est-il advenu des « cartons Fallet » bourrés de documents concernant notre belle industrie ? Espérons qu'ils s'ouvriront sans trop tarder.

Les lignes qui suivent, modeste apport à l'historique de notre horlogerie, s'en tiendront à des renseignements inédits sur le premier en date de nos fabricants de montres. Le terme « horlogers » pourrait prêter à confusion, puisqu'on se livra au Chenit à la confection d'horloges à poids un certain temps avant d'entreprendre celle, combien plus délicate, des montres.

Samuel-Olivier Meylan n'a certes pas l'envergure de son émule de la Sagne. Tandis qu'il suffit à Daniel-Jean Richard, ce mécanicien de génie, d'examiner la montre d'un maquignon pour en fabriquer une à son tour, notre Samuel-Olivier s'en fut prosaïquement à Rolle faire un apprentissage sommaire d'horlogerie. Rentré chez lui, il essaya de mettre en pratique les connaissances acquises. C'était en 1740.

Mais la maîtrise de Rolle se mit à la traverse. Samuel-Olivier dut se plier au règlement. Tôt après, il s'en alla se perfectionner dans la principauté de Neuchâtel. Puis, son chef-d'œuvre lui valut le titre de maître-horloger accordé par la maîtrise de Moudon. Alors seulement il put s'établir à son compte au vallon natal (1748).

Les quelques horlogers que comptait Le Chenit obtinrent l'année suivante, d'être libérés des rigueurs de la maîtrise tant que leur effectif ne s'élèverait pas à huit.

A cette nouvelle, les maîtrises des bords du Léman créèrent de nouvelles difficultés aux horlogers Combiers. On les jalousait de ce que la durée de l'apprentissage était chez eux réduite à trois ans. Ailleurs on en exigeait cinq.

Ces querelles battaient leur plein lorque Samuel-Olivier quitta la Vallée pour la troisième fois. On ignora les raisons de ce nouveau départ. Une lettre datée de Morges, en 1753, témoigne de son établissement dans cette ville.

Voici ce curieux document, à l'orthographe fantaisiste, voire phonétique, et à la syntaxe souvent boîteuse :

A Morges, le 8me juillet 1753.

Monsieur et cher ami et neveu,

Dans l'espérance que vous êtes de retour en ville en bonne santé, je prends la liberté de vous écrire pour vous prier de me faire une commission, si cela ne vous fait pas de la peine et que cela ne vous dérange point de vos occupations. Désirant de trouver l'occasion de pouvoir vous être utile à quelque rencontre que ce soit.

Il s'agit donc, pour ce que je vous demande, d'un jeune homme du côté de Vevey, d'une taille fort petite, qui s'est marié tout récemment avec une femme, soit fille, de son endroit. Il est sorti de chez lui pour avoir fait une espèce d'enlèvement de sa dite femme, s'étant allé réfugier à Carouge, près de Genève. — A noter qu'à cette époque, Carouge relevait des Etats Sardes —.

Il demeure près de la maison Favarger, au « *Bon Suisse* » — une hôtellerie sans doute —. Il est horloger et travaille en cadrature. L'on me dit qu'il est très bon ouvrier.

Vous aurez donc la bonté de faire le voyage jusqu'à Carouge, dans un moment de loisir et de lui proposer, sans lui nommer de quelle part.

S'il voulait prendre le parti de venir s'établir à Morges, il y trouverait qui le protégerait ; un louage (loyer) à bon marché ; beaux cabinets pour travailler ; franc d'habitation. Il y pourrait avoir des ouvriers pour rassujettis pour apprendre avec lui pour faire la cadrature.

Vous lui demanderez son sentiment là-dessus et vous aurez la bonté de m'écrire ce qu'il en dira.

Tous les frais que vous ferez pour le voyage — il n' ya guère qu'une demi-heure de marche de la Cluse à Carouge —, je ne manquerai pas de vous les rembourser dans peu de temps, que j'aurai l'honneur de vous voir en ville.

J'aurais déjà affranchi le port de la présente si j'étais bien persuadé qu'elle vous parviendra, n'étant pas assuré si je mets bien votre adresse.

Je désire très sincèrement que Dieu bénisse toutes vos entreprises, étant très sincère.

Monsieur et très cher neveu votre tante vous offre ses embrassements.

votre très humble serviteur

S. O. MEYLAN, horloger.

Au revers de la double feuille, soigneusement pliée en dix-huit, on lit l'adresse suivante :

A Monsieur,
Monsieur Reymond fils
chez Messieurs Lombard, marchands,
au Fort de la Cluse,
à Genève.

Il demeure les deux tiers du sceau en cire rouge, rompu par le destinataire, il y a tantôt deux siècles.

On croit y distinguer, à senextre, un coin de ruche en paille — Samuel-Olivier consacrait-il ses besoins à l'apiculture ? — à dextre apparaît la silhouette d'un château-fort. Des initiales, un S et un O probablement, s'entrelacent entre deux. Au-dessus de la toiture de la tour, bizarrement retroussée à la chinoise, nous lisons les lettres YLAND. L'M et l'E, qui sûrement précédaient, ont disparu.

Les armoiries de Samuel-Olivier Meylan diffèrent du tout au tout de celles qu'on a coutume d'attribuer aux Meylan et qui portent une aigle déployée et un poisson.

La diversité que l'on rencontre dans les écus de nos vieilles familles bourgeoises, a sa raison d'être. Une partie de ces blasons furent dessinés ou peints par des artistes de passage. Certains bourgeois aisés succombèrent à la tentation de se donner, à bon

compte, des atributs nobiliaires. Divers membres des familles Meylan furent du nombre Chacun d'entr'eux s'atribua des armes au gré de sa fantaisie.

* * *

Le message de Samuel-Olivier va nous permettre de faire maintes constatations intéressantes.

En 1753, donc cinq ans seulement après avoir obtenu la maîtrise, le premier de nos maîtres-horlogers, avait un neveu, déjà homme fait et employé dans une maison de Genève. On est en droit d'en inférer, qu'au moment de son entrée en apprentissage d'horlogerie, Samuel-Olivier n'était plus dans sa prime jeunesse.

Sa femme, née Reymond, devait venir du Pertuzet. La voie par laquelle m'est parvenue la lettre jaunie, m'autorise du moins à le suggérer.

Morges, conscient des bienfaits apportés par l'industrie, cherchait à attirer des horlogers dans ses murs. Il fallait, pour cela leur assurer certains avantages, notamment la franchise d'habitation.

Ce fut évidemment d'entente avec les autorités de Morges que Samuel-Olivier put garantir l'impunité au cadraturier veveysan traqué par la justice. Il aurait été dangereux de rentrer au pays de Leurs Excellences si Messieurs de Morges n'avaient servi d'égide. Du moment qu'il y allait de l'intérêt de la ville, le Consistoire lui-même, si raide d'ordinaire en matière de mœurs, s'apprêtait à faire patte de velours.

Dans son atelier morgien, Samuel-Olivier s'en tenait à la fabrication des montres simples, dites à « roues de rencontre », les seules qu'il eût apprises. Mais Morges visait aussi à introduire l'horlogerie compliquée en faisant appel à un maître de cadratures. L'on

chargea Meylan, qui jouissait de la confiance des autorités, de négocier en leur nom.

Mais, il importait de ne pas attirer l'attention des maîtrises riveraines, de celle de Rolle surtout.

Il fallait, d'autre part, éviter de compromettre les autorités morgiennes en faisant, sous le voile d el'anonymat, des propositions au jeune cadraturier.

Une grande prudence s'imposait. Samuel-Olivier paraît avoir été à la hauteur de la tâche.

* * *

Nous l'avons dit, S.-O. Meylan n'était pas très sûr de l'adresse de son neveu. Celle-ci iprésente, en effet, une singularité à relever.

Le sieur Reymond neveu est censé domicilié au Fort de la Cluse. Or, la Cluse, simple quartier de la Commune de Plainpalais, comptait deux cents âmes seulement vers l'an 1900 et il n'y a jamais eu, qu'on sache, de fortifications sur ce point.

Une supposition vient tout naturellement à l'esprit : Samuel-Olivier n'a-t-il pas confondu le hameau genevois de la Cluse avec le Fort de l'Ecluse, situé à quelques 20 km. au sud, en territoire français ?

Le message n'en parvint pas moins à destination.

* * *

Rappelons, pour mémoire, certaine brochure intitulée : « *Le premier horloger de la Vallée de Joux* ». L'auteur, le Dr Hoffstätter, médecin du Sentier, l'écrivit en allemand, il y a environ soixante-dix ans. S.-O. Meylan y figure comme personnage de premier plan. En dépit de l'anachronisme, on lui fait épouser l'inventrice de la boîte à musique, sa cousine Lucienne.

La *Feuille d'Avis* publia, en son temps, une adaptation française de cette nouvelle idyllique. Mais, qui s'en souvient encore ?

A. P.

Pour comprendre le pourquoi d'une installation de Samuel-Olivier Meylan à Morges en 1753, il faut relire l'ouvrage de Danika Bovay : Entre tradition et modernité, trois familles de la commune du Chenit face aux mutations de l'économie combière du XVIIIe siècle, Lausanne, 1998.

Différents épisodes de la vie de Samuel-Olivier Meylan y sont relatés, renseignements obtenus dans nombre de registres judiciaires ou notariaux, base naturellement indispensable à qui veut mener une enquête un peu approfondie sur n'importe quel sujet. Rajoutez à cela les registres d'état-civil.

On découvre dans l'ouvrage précité que la situation de Samuel-Olivier Meylan est loin d'être facile, et le fait qu'il ait obtenu sa maîtrise en 1748 ne fait pas de lui un héros local dont on s'apprête à dresser une statue. En fait il ne s'entend pas avec ses parents. Il sera difficile de savoir à qui appartient la faute, tant la situation est confuse. Toujours est-il que notre premier horloger se sépare d'une partie de son patrimoine et qu'il emprunte, preuve que l'horlogerie ne lui a pas donné l'aisance qu'il aurait pu espérer. C'est alors même, que peut-être las des querelles familiales, avec l'espoir de réussir pleinement sa carrière professionnelle qui s'amorce, il descend à Morges où on le retrouve donc le 8 juillet 1753.

On ne sait le temps qu'il fera dans cette cité, toujours est-il qu'il sera revenu au Chenit à l'heure de sa mort en 1755.

L'homme n'aura donc été maître horloger que sept ans. Il laisse à son décès et à ses quatre enfants, une situation financière difficile.

Il convient donc de relativiser le succès de cette première figure de l'horlogerie combière, qui, dans le contexte en lequel il évoluait, ne dut pas être particulièrement heureux.

Il était né en en 1721. Il n'avait que 34 ans à son décès.

Dans son étude, Danika Bovay, laisse apparaître Samuel-Olivier Meylan comme un homme d'indépendance et d'esprit d'entreprise. Le prouverait les prénoms peu ordinaires de ses enfants : Charles-Amédée, Charles-Louis-Félix, Marie-Charlotte-Alexandrine et Paul-Samuel-Gédéon. Prénoms dont la source serait à trouver, plus qu'à la Vallée où de tels n'étaient pour dire jamais utilisés, en plaine, et parmi les nombreuses personnes avec lesquelles Samuel-Olivier Meylan eut des contacts. Qu'il ait disposé de son héritage sans trop s'occuper de ses parents, qu'il en ait vendu une partie, prouverait aussi un caractère entier voire difficile, et surtout une ambition que les revenus ordinaires ne peuvent pas satisfaire. L'homme voyait-il loin et voyait-il grand ?

Dans tous les cas, dans les quelques pages de l'étude qui lui sont consacrées, il n'apparaît pas toujours à son avantage. C'est même le mythe qui s'effrite quelque peu!

Quant à l'ouvrage de Danika Bovay, pour qui a la chance de le posséder, il faut le lire et le relire, étude extraordinairement précieuse en ce qui concerne le

climat social et politique à l’heure de la naissance et du premier développement de notre horlogerie.